



Honoraires de l'Agence

VENTE

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction



Avec un minimum de

9900 €

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (ou cas exceptionnel à la charge du vendeur si le mandat ou la délégation de mandat le stipule).

Avis de valeur de
votre Bien

295€ ttc

Parkings et boxes

Forfait 3500€ ttc